



**SOGHU**  
Société de gestion des huiles usagées



RAPPORT ANNUEL 2010

Parce que  
**chaque goutte**  
compte



# Table des matières

04	La SOGHU réussit grâce à ses partenariats
05	Cycle normal des flux monétaires et des produits
06	La SOGHU devient un symbole de succès
08	Tableau de bord
10	Les membres de la SOGHU
12	Les comités de la SOGHU
14	Les zones de la SOGHU

## ÉTATS FINANCIERS

15	Rapport de l'auditeur indépendant
16	Produits et charges
17	Évolution de l'actif net
18	Bilan
19	Flux de trésorerie
20	Notes complémentaires

# La SOGHU réussit grâce à ses partenariats

La SOGHU, *société privée* à but non lucratif, a vu le jour en 2004, pour mettre en place et gérer un système de récupération et de valorisation des huiles usagées, des filtres et des contenants usagés au nom de ses membres. Les membres visés par la réglementation sont définis comme les détenteurs de marques ou premiers importateurs qui mettent en marché ces produits au Québec.

La SOGHU est administrée par un conseil d'administration (CA) composé de membres provenant des différents secteurs tels les grands manufacturiers d'huile, les manufacturiers de filtres, l'industrie pétrolière, l'industrie manufacturière automobile, le milieu coopératif, les grands détaillants ainsi qu'un représentant de RECYC-QUÉBEC et du président du comité de vigilance. Les membres du CA s'impliquent dans plusieurs comités tels les finances et la conformité, l'entente avec les membres ou les règlements généraux, les nouveaux produits comme l'antigel, l'information, la sensibilisation et l'éducation (communication), gestion du personnel ainsi que différents comités ad hoc.

Grâce à un partenariat rapproché avec ses récupérateurs et ses valorisateurs, qu'elle réunit au moins une fois l'an en plus de plusieurs rencontres individuelles, la SOGHU maintient un niveau de communication et de relation tel avec ces partenaires que les résultats sont bénéfiques tant au niveau financier que des taux de récupération.

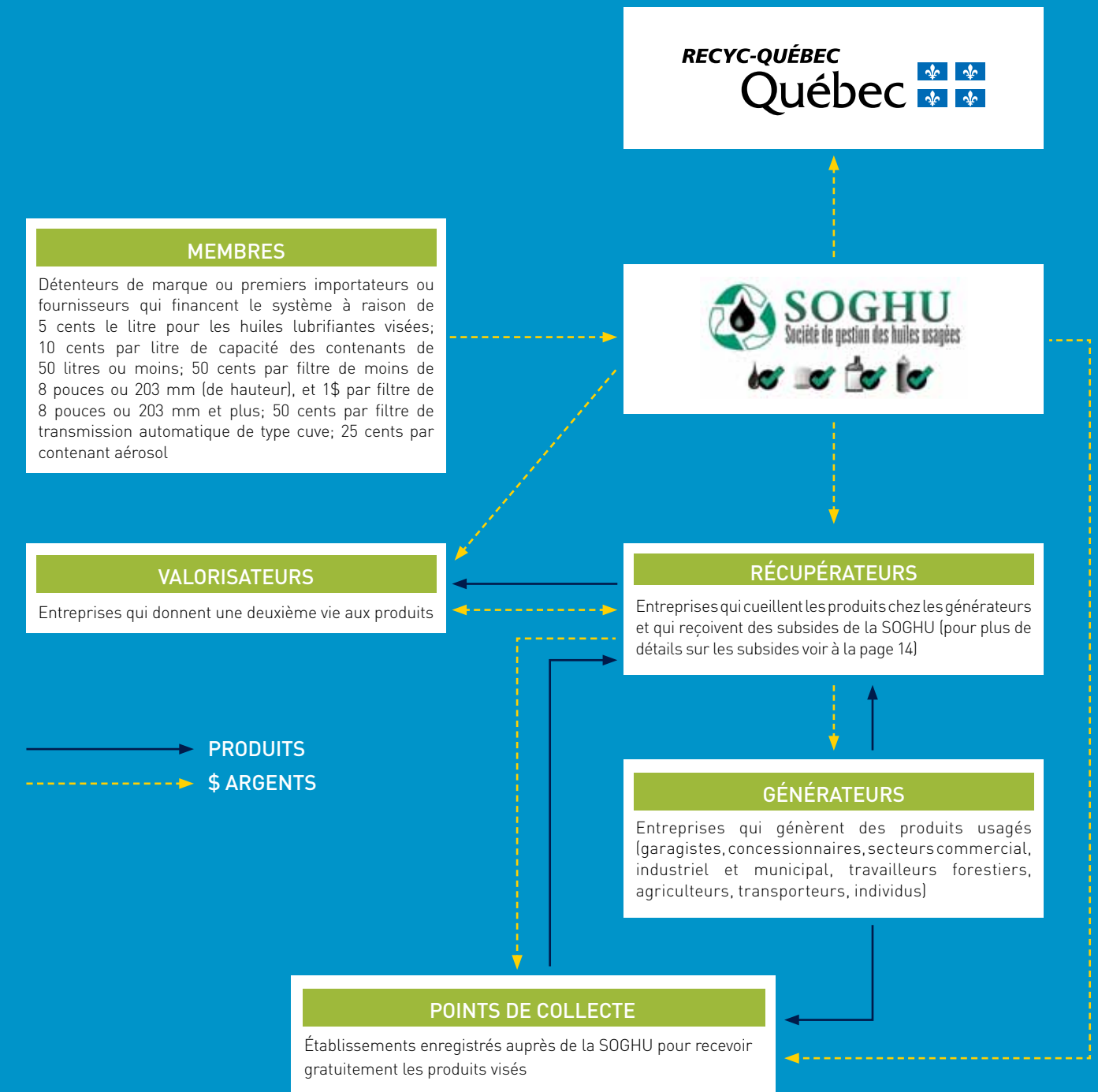
RECYC-QUÉBEC, en collaboration avec la SOGHU, a fait faire une étude importante sur le pourcentage d'huile récupérable. Les résultats indiquent que le pourcentage d'huile brûlé à l'usage est passé de 33% à 27,1%. Ces nouveaux calculs tiennent compte de l'huile incluse dans les équipements manufacturiers vendus au Québec, c'est-à-dire les autos, camions, tracteurs, transformateurs, etc. L'huile contenue dans ces équipements représente

près de 10% de l'huile mise en marché au Québec. Ce nouveau taux d'huile récupérable (de 67% à 72,9%) aura pour effet de faire diminuer légèrement le taux de récupération.

Un des principaux objectifs de la SOGHU est de développer des Points de Collecte dans le but de rapprocher ce service gratuit des principaux utilisateurs soit les individus qui font leurs propres vidanges d'huile. Dans la dernière année, la SOGHU a augmenté le nombre de Points de Collecte pour atteindre 899. Ces Points de Collecte, situés dans toutes les régions du Québec incluant la Basse-Côte-Nord où le service doit être effectué par voie maritime, visent particulièrement un segment du marché qui comprend les petits entrepreneurs, les petits propriétaires de machineries (lourdes, agricoles, forestières) ou de compagnies de transport ou simplement les individus qui font leurs propres vidanges d'huile pour leur auto, tondeuse ou souffleuse à neige. Ces usagers n'ont habituellement pas de volume suffisant pour être desservi par un récupérateur commercial. On peut trouver le Point de Collecte le plus près de chez soi sur le site de la SOGHU au [www.soghu.com](http://www.soghu.com) ou en appelant au numéro sans frais au 1-877-98 SOGHU (987-6448).

Quand nous savons qu'un litre d'huile usagée peut contaminer un million de litres d'eau, il est facile de comprendre le leitmotiv de la SOGHU: «Parce que chaque goutte compte».

# Cycle normal des flux monétaires et des produits



# La SOGHU devient un symbole de succès

Grâce aux excellentes performances de ses cinq premières années, la SOGHU s'est bâtie une forte crédibilité auprès du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP). Cette performance lui a permis de devenir un partenaire privilégié du MDDEP en ce qui a trait aux principales modifications qui seront apportées à la réglementation incluant l'ajout et les exigences touchant les nouveaux produits (antigel et contenants). L'objectif recherché par la SOGHU est de maintenir un système le plus simple et efficace possible.

À beaucoup d'égard, la SOGHU est semblable à un service spécialisé au sein des entreprises de ses membres. Un de ses principaux objectifs est d'augmenter son efficacité afin que les processus d'affaires soient le plus efficace possible. C'est pourquoi la SOGHU a été la première province à implanter un formulaire électronique pour les remises de redevances. En effet, ce nouveau processus d'affaires réduit les inefficacités et élimine les possibilités d'erreurs. D'ailleurs, plusieurs membres, lors des audits, ont signifié le désir de voir toutes les provinces adopter cette façon de faire. Ainsi, à compter du début 2011, toutes les autres sociétés de gestion adopteront le nouveau formulaire électronique.

## Performances

Les taux de récupération de 2010 furent de 95,3% pour l'huile, 88,2% pour les filtres, 90,1% pour les contenants. Les performances de la SOGHU la situent, sans contredit, comme la meilleure au Canada tant au niveau des taux de récupération que de l'efficacité financière.

Si la SOGHU a réussi à obtenir de très bons taux de récupération des contenants en comparaison des provinces de l'ouest, c'est grâce aux incitatifs financiers plus élevés qu'elle verse aux récupérateurs sur ce produit à valeur économique négative. En effet, la majeure partie des incitatifs financiers est influencée par le ratio transport/poids. De plus, afin d'assurer un paiement juste et équitable, la SOGHU fait le tri des chargements des récupérateurs pour séparer les contenants d'huile, d'antigel, de lave-vitre et de déchets. Les récupérateurs dont les taux de contenants huileux n'atteignent pas un certain seuil doivent rembourser la SOGHU pour la partie exclue ainsi que le subside qui a été payé aux valorisateurs sur ce même volume. *Le poids de récupération utilisé pour calculer le taux de récupération est celui des contenants huileux seulement. Cette rigueur en termes de contrôle de qualité est sans égal dans le domaine du recyclage des huiles, des filtres et des contenants d'huile au Canada.*

## Valorisation

Tous les produits sont valorisés à 100% et jouissent d'une seconde vie. Les contenants sont réutilisés ou décontaminés, recyclés et réintroduits dans d'autres produits comme des drains agricoles, des bacs, des matériaux de construction en composite, etc. Les filtres sont traités, compressés pour en extraire l'huile de façon à amener le pourcentage d'huile à moins de 3%, pourcentage en deçà duquel les filtres ne sont plus considérés comme matière dangereuse et peuvent être envoyés dans des fonderies. Les huiles sont re-raffinées ou recyclées en énergie. Le recyclage de l'huile usagée par la valorisation énergétique est réglementé de façon rigoureuse au Québec, les huiles doivent avoir été analysées pour s'assurer qu'elles répondent aux normes puis elles sont brûlées dans des fournaies de 3MW et plus en remplacement du mazout # 6.



## Audits

Pour assurer la conformité de ses chiffres, la SOGHU fait vérifier annuellement par une firme externe 25% de ses membres, de ses récupérateurs et de ses valorisateurs. De plus, un questionnaire est envoyé à de nombreux générateurs (ateliers mécaniques et industries) pour vérifier leurs façons de gérer: modèles de contenants, nombre de cueillettes, les quantités récupérées, récupérateur, etc. À la fin de l'année, les déclarations faites à la SOGHU par les récupérateurs sur les quantités qu'ils ont livrées aux valorisateurs ainsi que celles des valorisateurs concernant les quantités reçues des récupérateurs doivent corroborer les unes avec les autres.

## Points de Collecte

La SOGHU salue particulièrement la coopération de plusieurs ateliers mécaniques et municipalités qui se sont inscrits comme Point de Collecte public afin d'offrir à la population la possibilité de rapporter gratuitement les produits visés par le Règlement selon un horaire affiché. La SOGHU en comptait 899 à la fin de l'année 2010. Ces Points de Collecte desservent les petits entrepreneurs et les individus faisant leurs propres vidanges d'huile et n'ayant pas de volume suffisant pour faire appel aux récupérateurs commerciaux.

La SOGHU est heureuse de saluer l'implication de tous les ateliers Mr Muffler et Octo ainsi que la totalité des concessionnaires GM et des concessionnaires Toyota qui se sont inscrits comme Points de Collecte. La SOGHU continue

d'encourager la participation d'autres bannières. Pour ce faire, elle a mis en place des promotions pour les futurs participants: la première, une remise de 100,00\$ trois mois après la création d'un Point de Collecte et la deuxième, des incitatifs financiers touchant les filtres usagés (pour plus de détails, voir [www.soghu.com](http://www.soghu.com), Point de Collecte).

## Tableau de bord

Finalement, dans un souci de transparence, nous vous présentons notre tableau de bord, permettant de saisir toutes les composantes de la SOGHU en une seule image. Le tableau de bord de la SOGHU résume les statistiques touchant nos partenaires, les volumes mis en marché ou récupérés (\$, kg ou unités), les zones pour la récupération, les incitatifs payés, etc. (voir tableau, page 8)

Nous sommes très fiers de cette sixième année d'activités dont les résultats témoignent, d'une part, de l'engagement de la SOGHU, de ses membres et plus particulièrement des membres de son conseil d'administration face à l'atteinte des objectifs gouvernementaux et, d'autre part, du partenariat exceptionnel entre la SOGHU, les récupérateurs, les valorisateurs, les générateurs et les municipalités, le tout en collaboration avec RECYC-QUÉBEC.

En somme, ce programme représente un modèle de développement durable, soit l'équilibre entre les besoins d'affaires et ceux de la société.

  
CAROL MONTREUIL  
Président

  
GILLES GODDARD  
Directeur général



1<sup>RE</sup> RANGÉE > M. L. Pierre Comtois, M. Robert Huberdeau, v.p., M. Gilles Goddard, d.g., M. Carol Montreuil, prés., M. Raymond Savard, M. Laurent Gagnon

2<sup>E</sup> RANGÉE > M. Roch Cousineau, M. Paul Granda, M. Darius Côté, M. Luc Lortie, M. Julian Cininni, M. Pierre-Yves Larose, M. Guy Bélanger, M. François Gingras, M. Charles Touchette

ABSENTS DE LA PHOTO > Mme Line Bérubé, M. Michael Paul

# Tableau de bord

## Sommaire des ventes et récupérations pour 2010

Produits	Ventes	Récupérables	Récupérés	Récupération	Objectif R-Q
Huiles (litres)	98 952 599	66 298 241 <sup>1</sup>	63 165 103	95,3%	75,0%
Filtres (unités)	10 176 364	10 176 364	8 974 054	88,2%	75,0%
Filtres (kg)	3 806 327 <sup>2</sup>	3 806 327	3 356 553 <sup>3</sup>	88,2%	75,0%
Contenants (litres)	38 789 788	36 849 172	33 182 845	90,1%	75,0%
Contenants (kg)	2 074 432	1 970 650 <sup>4</sup>	1 775 806 <sup>5</sup>	90,1%	75,0%

Produits	Redevances	Subsides	Différences nettes	Incitatif moyen par quantité récupérée	
Huiles \$\$	4 947 630	3 236 935	1 710 695	0,051 \$/ltr	
Filtres \$\$	5 466 543	3 560 784	1 905 759	0,397 \$/un.	1,06 \$/kg
Contenants \$\$	3 988 867	4 076 966	(88 099)	0,123 \$/un.	2,28 \$/kg
Décontaminations \$\$	-	540 310	(540 310)	0,016 \$/un.	0,30 \$/kg
	<b>14 403 040</b>	<b>11 414 995</b>	<b>2 988 045</b>		

	HUILES			FILTRES			CONTENANTS						
	Subsides	en litres	%	Subsides	en kg	%	Subsides	Sacs en kg	%	Seaux en kg	%	Total kg	%
Zone 1	0,03 \$	30 110 704	47,67%	0,65 \$	1 654 931	49,30%	1,27 \$	598 956	41,10%	47 930	15,04%	646 886	36,43%
Zone 2	0,04 \$	8 042 047	12,73%	0,65 \$	423 105	12,61%	1,70 \$	164 378	11,28%	20 140	6,32%	184 517	10,39%
Zone 3	0,07 \$	9 630 023	15,25%	0,80 \$	571 208	17,02%	1,95 \$	259 224	17,79%	38 534	12,09%	297 759	16,77%
Zone 4	0,07 \$	3 075 952	4,87%	0,82 \$	203 085	6,05%	1,95 \$	122 262	8,39%	47 974	15,05%	170 236	9,59%
Zone 5	0,07 \$	2 892 750	4,58%	0,85 \$	151 983	4,53%	2,25 \$	75 289	5,17%	41 980	13,17%	117 269	6,60%
Zone 6	0,09 \$	3 175 566	5,03%	0,90 \$	174 823	5,21%	2,33 \$	74 624	5,12%	23 790	7,47%	98 414	5,54%
Zone 7	0,07 \$	2 254 483	3,57%	0,90 \$	83 494	2,49%	2,33 \$	55 127	3,78%	54 337	17,05%	109 463	6,16%
Zone 8	0,10 \$	1 918 210	3,04%	0,95 \$	50 391	1,50%	2,55 \$	42 493	2,92%	30 041	9,43%	72 534	4,08%
Zone 9	0,10 \$	1 086 968	1,72%	0,95 \$	23 510	0,70%	2,55 \$	10 783	0,74%	12 058	3,78%	22 842	1,29%
Zone 10	*0,28 \$	425 263	0,67%	1,35 \$	5 281	0,16%	5,25 \$	2 641	0,18%	1 754	0,55%	4 395	0,25%
Zone 11	**0,38 \$	9 663	0,02%	1,50 \$	0	0,00%	5,25 \$	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Zone 12	0,20 \$	543 474	0,86%	0,55 \$	14 746	0,44%	1,20 \$	51 372	3,53%	121	0,04%	51 493	2,90%
<b>Total</b>	<b>0,05 \$</b>	<b>63 165 103</b>	<b>100,00%</b>	<b>1,06 \$</b>	<b>3 356 555</b>	<b>100,00%</b>	<b>2,30 \$</b>	<b>1 457 149</b>	<b>100,00%</b>	<b>318 658</b>	<b>100,00%</b>	<b>1 785 338</b>	<b>100,00%</b>

POINTS DE COLLECTE		
Commerciaux	Municipaux	Total
152	76	228
59	46	105
94	123	217
26	73	99
28	18	46
44	78	122
12	30	42
12	16	28
3	2	5
6	0	6
0	1	1
0	0	0
436	463	899

### LÉGENDE DES ZONES

- Zone 1: Montréal
- Zone 2: Québec
- Zone 3: Centre-du-Québec
- Zone 4: Outaouais - Laurentides
- Zone 5: Saguenay - Lac-St-Jean
- Zone 6: Bas-St-Laurent - Gaspésie
- Zone 7: Abitibi-Témiscaminque
- Zone 8: Côte-Nord
- Zone 9: Nord-du-Québec
- Zone 10: Îles-de-la-Madeleine
- Zone 11: Basse Côte-Nord
- Zone 12: Municipal

### LÉGENDE DES NOTATIONS

- 1- 67% de l'huile est récupérable
- 2- Poids moyen des filtres mis en marché < 8" = 0,31487 kg et > 8" = 1,11053 kg
- 3- Récupération réelle X 0,68 (0,68 = Poids réel des filtres compressés)
- 4- 94,6% des contenants sont récupérables
- 5- Récupération réelle X 93% (93% = % de récupération de bons contenants)

### DÉCOMPTE : Au 31 décembre 2010

- Membres 244
- Récupérateurs 25
- Valorisateurs 65
- Régie internes 5

\* Note : Pour la zone 10, Les Îles-de-la-Madeleine, inclut un subside spécial de 0,18 \$ par litre accordé pour les huiles usagées récupérées à la terre ferme

\*\* Note : Pour la zone 11, La Basse - Côte Nord, inclut un subside spécial de 0,28 \$ par litre accordé pour les huiles usagées récupérées à la terre ferme

Note : Cette information est précise pour les redevances reçues et incitatifs payés au 31 décembre 2010. Ces chiffres ne tiennent pas compte des redevances et incitatifs courus de fin d'année.



# Les membres de la SOGHU

3M Canada Company  
ABB Inc. (Québec)  
ABB Inc. (Varenes)  
Acklands-Grainger Inc.  
Aerochem Inc.  
Affinia Canada ULC  
AGCO Corporation  
Air BP Canada Ltd.  
Altrom Canada Corp.  
American Agip Company Inc.  
Amsoil Inc.  
Antirouille Métropolitain  
April Super Flo  
Asalco Inc.  
Assemblage Camaz inc.  
Atelier HP Ltée  
Atelier PV Hydraulique (2004) inc.  
Atlas Copco Compressors Canada  
Auto Modena Inc.  
Auto-Camping Ltd.  
Autolectra Inc.  
Auto-Moto Canada Inc.  
Baldwin Filters Inc.  
Baldwin Filters Inc. (DBA Hastings  
Filters)  
Barjan LLC  
Beck/Arnley Worldparts, Inc.  
Benson Group Inc.  
Bert Dunbar Enterprises Limited  
BestBuy Distributors Ltd.  
Black Dog Lubricants Ltd.  
Blue Water (Quebec) LTD  
Blue Water Agencies LTD  
BMW Canada Inc.  
Bock Inc.  
Bosch Rexroth Canada Corporation  
Bronswerk Marine Inc.  
BRP  
Busch Vacuum Technics Inc.  
Camions Freightliner Rivière-du-  
Loup Inc.

Campbellton Auto Supply  
Canadian General Filters Limited  
Canadian Kawasaki Motors, Inc.  
Canadian Pacific Railway  
Carquest Canada Ltd  
Castrol Industrial North America Inc.  
Centre du Camion J.L. Inc.  
Centre Hydraulique Hydrep Inc.  
Chalifour Canada  
Champion Laboratories, Inc.  
Chauffage Premier Inc.  
Chem-Ecol Ltd.  
Chevron Lubricants Canada Inc.  
Chicago Pneumatic Tool Co.  
Chrysler Canada Inc.  
CNH America Ltd.  
Coastal Blending & Packaging  
Cognis Canada Corporation  
COMAIRCO LTEE  
Compresseurs Québec Div. Inter-  
Power A.K. Corp.  
Control Chemical (1989) Corporation  
Cool Distribution inc  
Costco Wholesale Canada Ltd.  
CPT Canada Power Technology  
Limited  
CRC Canada Inc.  
Cummins Est du Canada SEC  
Daimler Trucks North America LLC  
Denis Gauvin Inc.  
Distribution M.C. Opéré par 9222-  
2850 Québec Inc.  
Distribution Regitan  
ECL Services inc.  
Elso International Inc.  
Engrenage Provincial Inc.  
Entrepôt de Montréal 1470 Inc.  
Entrepôts Carrier Inc.  
Équipement SMS Inc.  
Équipements Labrie Ltée  
Équipements Lourds Papineau Inc.  
Evans 2000 Ltd

Fastenal Canada, LTD  
Federated Co-operatives Limited  
Ford Motor Company of Canada Ltd.  
For-Min Div. DK Spec Inc.  
Fred Deeley Imports Ltd  
Fuchs Lubricants Canada Ltd.  
Fullbore Marketing Ltd  
G.K. Industries Ltd.  
Garage Guy Audet  
Garage R. Nadeau  
Gates Canada Inc.  
GEA WestfaliaSurge, Inc.  
General Motors du Canada Limitée  
Gilles Cusson Inc.  
Granby Industries Limited  
Partnership  
Grenier Poulin inc.  
Hall-Chem MFG Inc.  
Hangsterfer's Laboratories  
Incorporated  
Henkel Canada Corporation  
Hewitt équipement Limitée  
Home Hardware Stores Limited  
Honda Canada Inc.  
Honeywell ASCA Inc.  
Houghton Canada Inc.  
HP Autosport  
Hudson's Bay Co.  
Husqvarna Canada Corp.  
Hydralogie Inc.  
Hyundai Auto Canada Corp.  
Importations Thibault Ltée  
Inter Outaouais Inc.  
J. Walter Compagnie Ltée  
Jacques Larochelle Inc.  
Jaguar Land Rover Canada  
Jig-A-Loo Canada Inc.  
John Deere Limited  
Kia Canada Inc.  
Kimpex Inc.  
Kinecor Inc.

King-O-Matic Industries Limited  
Kleen-Flo Tumbler Industries Limited  
Komatsu International (Canada) Inc.  
Krown Corporate  
Kubota Canada Ltd.  
La Coop fédérée  
Laboratoires St-Antoine inc.  
Le Groupe GLM Inc.  
Le Groupe Harnois Inc.  
Le Groupe Pétrolier Olco Inc.  
Les Distributions Automont Inc.  
Les Distributions R.V.I. Ltée  
Les Industries Spectra/Premium Inc.  
Les Industries Technika Inc  
Les Industries Wajax Limitée  
Les Lubrifiants Sentinel Corp.  
Les Pétroles R.L. Inc.  
Les Pétroles Sonic (Coopérative  
Fédérée de Québec)  
Les Pièces d'Auto T.D.G. Inc.  
Les Pièces d'Auto Transbec Inc.  
Les Pièces d'Auto Transit Inc.  
Les Pièces de Transmission Unitrans  
Ltée.  
Les Services Maintech  
Lubri-Expert Inc.  
Lubrifiants et Produits Spécialisés  
Kenbec Inc.  
Lubrifiants Petro-Canada inc.  
Lubrification Québec Inc.  
Lubri-Lab Inc.  
Lucas Oil Products  
M & M Fournels Corp. Ltd  
Magnéto Hydraulique et Pneumatique  
Malmberg Truck Trailer Equipment  
Ltd  
Matech BTA Inc.  
Maxim Transportation Services Inc.  
Mazda Canada Inc.  
MCS-Servo Inc.  
Mechanick Pieces d'Autos (144597  
Canada Inc.)  
Mercedes-Benz Canada Inc.  
MFTA Canada Inc.  
Mitsubishi Motor Sales of Canada  
Modern Sales Co-op  
Montreal 4 Cylindres - Pièces Inc.  
Motion Industries (Canada) Inc.  
Motor Coach Industries Limited

Motovan Corporation  
Mr. Lube Canada Limited Partnership  
National Energy Equipment Inc.  
National Pneumatic inc  
Navistar Canada, Inc.  
New Flyer Industries Ltd.  
Nissan Canada Inc.  
NLS Products  
Nynas Canada Inc.  
Oto-Protec Inc.  
Paccar Parts, A Division of Paccar of  
Canada, Ltd  
Para-Performance inc  
Parker Hannifin Canada  
Parts Canada  
Pennzoil-Quaker State Canada Inc.  
Permatex Canada  
Pétroles Petro-Canada Inc., 6989659  
Canada Inc.  
Pétrolière Impériale  
Pièces d'Auto J.L. Ltée  
Pièces d'Autos Jean Leblanc  
Pièces d'Autos Ultra Chateauguay inc.  
Pièces de Camion de la Beauce Inc.  
Polaris Industries Ltd.  
Porsche Cars North America Inc.  
Prévost, une division de Groupe Volvo  
Canada Inc.  
PRINOTH LTD  
Produits Chimiques Magnus Ltée  
Produits Industriels Kara Inc.  
Produits Lubri-Delta Inc.  
Produits Shell Canada Limitée  
Prolab Technolub Inc.  
Qualité Auto Glaces inc.  
Radiator Specialty Company of  
Canada Ltd.  
Recochem Inc.  
Réfrigération Thermo King Montréal  
Inc.  
Regional Automotive Warehousing Ltd  
Réseau C.B. (Div. Canadian Bearings)  
Ridge Tool Company  
Robco Inc.  
Robert Bosch Inc.  
SC CLS Holdings ULC  
Sears Canada Inc.  
Service de Filtres Sefor Inc.  
Siemens Transformateurs Canada  
Inc.

Simson-Maxwell Ltd.  
Sinto Inc.  
Société Laurentide Inc  
Southwestern Petroleum Canada Ltd.  
Spécialités Hipertech inc.  
State Industrial Products  
Subaru Canada Inc.  
Suzuki Canada Inc.  
Systèmes de Distribution Intégrés LP  
Div Detroit Diesel Allison Canada East  
(1995)  
TEC Automotive Industries Inc.  
Technologies de procédé WARCO  
Teklub Distribution inc.  
Texas Refinery Corp. of Canada  
Limited  
The Clorox Co. of Canada Ltd.  
The North West Company Inc.  
The Sherwin-Williams Co.  
Thermal-Lube Inc.  
Total Lubrifiants Canada Inc.  
Toyota Canada Inc.  
Transformateurs Pioneer Ltée  
TruServ Canada Inc.  
UAP Inc.  
Ultramar Ltée  
Valley Napa Auto Parts  
Valvoline Canada Limitée  
Verco International inc.  
Vermeer Canada Inc  
Viscosity Oil Company  
Volkswagen Canada Inc.  
Volvo Cars of Canada Corp.  
Volvo Group Canada Inc.  
Wainbee Limited  
Wakefield Canada Inc.  
Wal-Mart Canada Corp.  
WD-40 Company (Canada) Ltd.  
Weston/Loblaws/Provigo  
Worldpac Canada Inc.  
Wynn's Canada Ltd  
Yamaha Motor Canada Ltd.

# Les comités de la SOGHU

## MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOGHU

Affinia Canada ULC  
 Association canadienne des constructeurs de véhicules (ACCV)  
 Carquest Canada Ltd  
 Costco Wholesale Canada Ltd  
 Institut Canadien des Produits Pétroliers  
 La Coop fédérée  
 Lufriants Chevron Canada inc.  
 Pétrolière Impériale  
 Président du comité de vigilance  
 Produits Shell Canada Limitée  
 RECYC-QUÉBEC  
 Robert Bosch Inc.  
 Total Lubrifiants Canada inc.  
 Valvoline Canada Limitée  
 Wakefield Canada Inc.  
 Directeur Général  
 Conseiller juridique, Gowling, Lafleur, Henderson s.r.l.

Charles Touchette  
 L. Pierre Comtois  
 Raymond Savard  
 Luc Lortie  
 Carol Montreuil  
 François Gingras  
 Pierre-Yves Larose  
 Darius Côté  
 Laurent Gagnon  
 Guy Bélanger  
 Line Bérubé  
 Roch Cousineau  
 Julian Cininni  
 Michael Paul  
 Robert Huberdeau  
 Gilles Goddard  
 Paul Granda

## CONSEILLER LÉGAL

Gowling, Lafleur, Henderson s.r.l.

## MEMBRES DU COMITÉ DE VIGILANCE DE LA SOGHU

CAA-Québec	Paula Landry
Campor Environnement inc.	Laurent Gagnon
Conseil Québécois du Commerce de Détail	Françoise Paquet
Directeur général de la SOGHU	Gilles Goddard
Fédération Québécoise des Municipalités	Denis Bergeron
Front Commun Québécois pour une Gestion écologique des Déchets	Karel Ménard
Gaudreau Environnement inc.	Réal Fortin
Ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs	Darijo Bosnjak
RECYC-QUÉBEC	Claude Bourque
Union des Municipalités du Québec	Marieke Cloutier

## EMPLOYÉS ET CONTRACTUELS

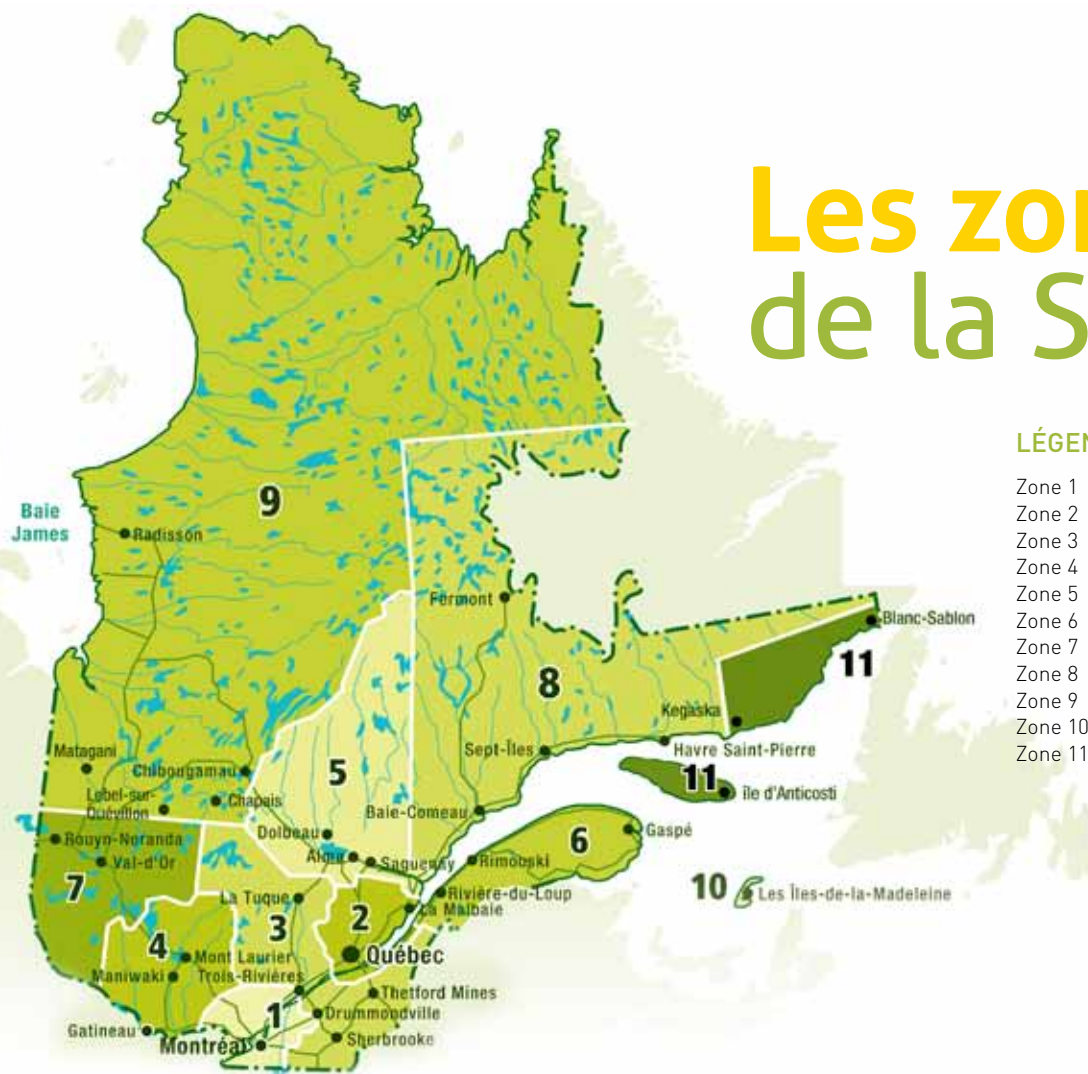
Gilles Goddard	Directeur général
Diane Caron	Adjointe au directeur général
Magalie Morrissette	Contrôleuse
Carmen Mensher	Gérante à la comptabilité
Barbie Mensher	Adjointe administrative
Joël Ouimet	Vérificateur-terrain

## VÉRIFICATEURS

ROCHON, THÉRIAULT, CHARTRAND, S.E.N.C.R.L.  
 298, rue de Martigny Ouest, bureau 10, Saint-Jérôme (Québec) J7Y 4C9



# Les zones de la SOGHU



## LÉGENDE DES ZONES

Zone 1	Montréal
Zone 2	Québec
Zone 3	Centre-du-Québec
Zone 4	Outaouais - Laurentides
Zone 5	Saguenay - Lac-St-Jean
Zone 6	Bas-St-Laurent - Gaspésie
Zone 7	Abitibi-Témiscamingue
Zone 8	Côte-Nord
Zone 9	Nord-du-Québec
Zone 10	Îles-de-la-Madeleine
Zone 11	Basse Côte-Nord Île d'Anticosti

# Rapport de l'auditeur indépendant

## AUX MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION DES HUILES USAGÉES (SOGHU)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la SOCIÉTÉ DE GESTION DES HUILES USAGÉES (SOGHU), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2010 ainsi que les états des produits et charges, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales conventions comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs.

### Société de gestion des huiles usagées (SOGHU)

Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'organisme portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des conventions comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la SOCIÉTÉ DE GESTION DES HUILES USAGÉES (SOGHU), au 31 décembre 2010, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

*Rochon, Thériault, Chartrand, s.e.n.c.r.l.  
Par Sylvie Chartrand, CA auditeur*

Sylvie Chartrand, CA auditeur  
Saint-Jérôme, le 4 avril 2011

## Tableau des subsides

ZONE	HUILES USAGÉES (\$/litre)	FILTRES USAGÉS (\$/kg)	CONTENANTS USAGÉS (\$/kg) (Depuis le 1 <sup>er</sup> février 2008)	AÉROSOL (\$/kg) (Depuis le 1 <sup>er</sup> août 2006)
1	0,03	0,65	1,27	3,67
2	0,04	0,65	1,70	3,67
3	0,07	0,80	1,95	3,84
4	0,07	0,82	1,95	3,84
5	0,07	0,85	2,25	3,87
6	0,09	0,90	2,33	3,92
7	0,07	0,90	2,33	3,97
8	0,10	0,95	2,55	3,97
9	0,10	0,95	2,55	3,97
10 <sup>1</sup>	0,10	1,35	5,25	4,37
11 <sup>2</sup> (créée depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2010)	0,10	1,50	5,25	4,37

Note 1 : Pour la zone 10, Îles-de-la-Madeleine, un subside spécial au transport de 0,18\$ par litre est accordé pour les huiles usagées ramenées à la terre ferme.

Note 2 : Pour la zone 11, la Basse-Côte-Nord et l'île d'Anticosti, un subside spécial au transport de 0,28\$ par litre est accordé pour les huiles usagées ramenées à la terre ferme.

Liste des villes de la zone 11 : Blanc-Sablon, Brador, Chevery, Harrington Harbour, Kegaska, La Romaine, La tabatière, Lourdes-de-Blanc-Sablon, Middle Bay, Mutton Bay, Old Fort Bay, Pakua Shipi, Port Menier (Île d'Anticosti), St-Augustin, St-Paul's River, Tête-à-la-Baleine.

NOTE : Pour connaître les subsides en régie interne contactez la SOGHU.



# Produits et charges

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE	2010	2009
<b>PRODUITS</b>		
Redevances	14 490 622 \$	12 169 503 \$
Adhésion et renouvellement	3 200	15 600
Intérêts	240 379	229 893
Participation de RECYC-QUÉBEC aux charges de publicité et communications	23 955	51 441
Participation de RECYC-QUÉBEC aux charges de caractérisation des contenants	22 766	24 290
	<b>14 780 922</b>	<b>12 490 727</b>
<b>CHARGES</b>		
<b>Programme</b>		
Incitatifs à la récupération	10 232 986	10 201 038
Incitatifs à la valorisation	540 311	528 513
Incitatifs aux Points de Collecte	18 670	18 379
Caractérisation des contenants	47 269	49 090
Publicité et communications	259 136	329 817
Contribution à RECYC-QUÉBEC	337 763	304 790
Frais légaux	7 215	5 014
Salaires, charges sociales et services de gestion et d'administration	163 296	146 587
Services de consultation	5 691	14 464
Vérifications et examens de conformité	115 764	89 864
Amortissement - immobilisations corporelles	48 000	43 520
	<b>11 776 101</b>	<b>11 731 076</b>
<b>Administration</b>		
Frais de bureau et frais généraux	140 454	163 985
Frais légaux	28 860	17 922
Loyer	29 975	25 500
Salaires, charges sociales et services de gestion et d'administration	254 906	244 902
Services professionnels	13 150	9 665
Amortissement - immobilisations corporelles	8 837	8 924
	<b>476 182</b>	<b>470 898</b>
	<b>12 252 283</b>	<b>12 201 974</b>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>2 528 639 \$</b>	<b>288 753 \$</b>

# Évolution de l'actif net

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE	Non affecté	Réserve de stabilisation	Investi en immobilisations corporelles	2010 Total	2009 Total
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>					
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	2 013 304 \$	5 000 000 \$	117 442 \$	<b>7 130 746 \$</b>	6 841 993 \$
Investissement en immobilisations corporelles	(46 233)	-	46 233	-	-
	4 552 547	5 000 000	106 838	<b>9 659 385</b>	7 130 746
Gains latents au début	58 214	-	-	<b>58 214</b>	-
Variation de la juste valeur marchande des actifs financiers destinés à la vente	18 311	-	-	<b>18 311</b>	58 214
Gains latents à la fin	76 525	-	-	<b>76 525</b>	58 214
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>4 629 072 \$</b>	<b>5 000 000 \$</b>	<b>106 838 \$</b>	<b>9 735 910 \$</b>	7 188 960



# Bilan

31 DÉCEMBRE	2010	2009
<b>ACTIF</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Encaisse, 1,12 %	913 511 \$	1 583 299 \$
Débiteurs	3 724 465	2 480 035
Intérêts courus à recevoir	151 354	143 538
Frais reportés au prochain exercice	7 610	6 119
Placements réalisables au cours du prochain exercice (note 3)	800 000	800 000
	<b>5 596 940</b>	<b>5 012 991</b>
Placements (note 3)	5 976 525	4 258 214
Immobilisations corporelles (note 4)	106 838	117 442
	<b>11 680 303 \$</b>	<b>9 388 647 \$</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Créditeurs (note 5)	1 944 393 \$	2 199 687 \$
<b>ACTIF NET</b>	<b>9 735 910</b>	<b>7 188 960</b>
	<b>11 680 303 \$</b>	<b>9 388 647 \$</b>

## ENGAGEMENTS (note 7)

### Pour le Conseil d'administration

M. Carol Montreuil, administrateur

M. Robert Huberdeau, administrateur

# Flux de trésorerie

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE	2010	2009
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Rentrées de fonds – membres	13 452 639 \$	12 360 933 \$
Rentrées de fonds – intérêts et autres	232 563	255 886
Sorties de fonds – fournisseurs et rémunération	(12 608 757)	(11 652 128)
	<b>1 076 445</b>	<b>964 691</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition de placements	(2 500 000)	(1 100 000)
Encaissement de placements	800 000	1 600 000
Acquisition d'immobilisations corporelles	(46 233)	(58 167)
	<b>(1 746 233)</b>	<b>441 833</b>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS</b>	<b>(669 788)</b>	<b>1 406 524</b>
<b>ENCAISSE AU DÉBUT</b>	<b>1 583 299</b>	<b>176 775</b>
<b>ENCAISSE À LA FIN</b>	<b>913 511 \$</b>	<b>1 583 299 \$</b>

# Notes complémentaires

## 1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La société est constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Au sens des Lois provinciale et fédérale de l'impôt sur le revenu, elle est un organisme à but non lucratif et est exemptée des impôts sur le bénéfice.

Conformément aux dispositions d'une entente d'agrément avec RECYC-QUÉBEC, la société a pour mandat d'établir et d'administrer un programme de récupération et de valorisation des huiles usagées, des contenants d'huile ou de fluide et des filtres usagés.

## 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

### Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés des produits et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

### Constatation des produits

Les redevances sont comptabilisées au cours de l'exercice où les huiles et/ou leurs contenants et filtres sont vendus par les membres sur la base des déclarations des membres, sauf en ce qui a trait aux redevances relatives à des exercices antérieurs qui sont encaissées de nouveaux membres, car ceux-ci doivent remettre les redevances environnementales rétroactivement au 1<sup>er</sup> décembre 2004, ainsi qu'aux redevances supplémentaires déterminées à la suite des examens de conformité auxquels les membres sont soumis. Ces redevances sont enregistrées aux produits de l'exercice au cours duquel elles sont déterminées.

### Instruments financiers

La société a choisi, quant à la présentation des instruments financiers, de maintenir l'application du chapitre 3861 - *Instruments financiers - informations à fournir et présentation* plutôt que la mise en application des chapitres 3862 - *Instruments financiers - informations à fournir* et 3863 - *Instruments financiers - présentation*.

31 décembre 2010

## 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

### Incitatifs à la récupération

Les incitatifs à la récupération sont comptabilisés au cours de l'exercice où les huiles et/ou leurs contenants et filtres sont récupérés par les récupérateurs enregistrés à la SOGHU.

### Incitatifs à la valorisation

Les incitatifs à la valorisation sont comptabilisés au cours de l'exercice où les contenants sont valorisés par les valorisateurs enregistrés à la SOGHU.

### Actifs et passifs financiers

Actifs financiers détenus à des fins de transaction

Les instruments financiers détenus à des fins de transaction, soit l'encaisse, représentent des actifs acquis pris en charge principalement en vue de revente ou de rachat à court terme. Ils sont constatés à la juste valeur à chaque date de bilan selon la méthode du cours du marché. Toute variation de la juste valeur est enregistrée à l'état des produits et charges de l'exercice au cours duquel ces variations surviennent.

Prêts et créances et autres passifs financiers

Les instruments financiers classés comme prêts et créances, soit les débiteurs et les intérêts courus à recevoir, et les autres passifs financiers, soit les créditeurs, sont comptabilisés au coût après amortissement au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Le produit ou la charge d'intérêt est inclus à l'excédent des produits et charges sur la durée de vie prévue de l'instrument.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les instruments financiers classés comme disponibles à la vente, soit les dépôts à terme, sont comptabilisés à la juste valeur à chaque date de bilan et toute variation de la juste valeur est enregistrée à l'actif net non affecté de l'exercice au cours duquel ces variations surviennent. Lors de la décomptabilisation, tous les gains et pertes latents cumulés sont décomptabilisés à l'actif net non affecté et les gains et pertes sur cession d'actifs financiers disponibles à la vente sont alors comptabilisés à l'état des produits et charges à titre de gain matérialisé sur cession de placements.

# Notes complémentaires

## 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode linéaire aux taux suivants :

Équipement informatique	33 %
Logiciel	100 %
Matériel de récupération	20 %
Mobilier de bureau	20 %

### Ventilation des charges

La société présente ses charges regroupées par fonction.

Les salaires, charges sociales et services de gestion et d'administration, communs aux fonctions programme et administration, sont répartis au prorata du temps travaillé comme suit :

	Programme	Administration
Services de gestion et d'administration - direction	70 %	30 %
Salaires, charges sociales et services de gestion et d'administration	10 % et 25 %	90 % et 75 %

Les frais légaux qui ne sont pas attribués spécifiquement au programme ou à l'administration sont classés à 20 % aux frais légaux - programme et 80 % aux frais légaux - administration.

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la société sont composés de l'encaisse et des instruments financiers très liquides ayant une échéance de trois mois ou moins. Les dépôts à terme ayant une échéance de trois mois ou plus ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Ils sont considérés comme une activité d'investissement.

3. PLACEMENTS	2010	2009
Actifs financiers disponibles à la vente :		
Dépôts à terme, portant intérêt à des taux variant de 3,16 % à 4,70 %, échéant de mai 2011 à décembre 2015 (coût : 6 700 000 \$; 2009 - 5 000 000 \$)	<b>6 776 525 \$</b>	5 058 214 \$
Placements réalisables au cours du prochain exercice	<b>800 000</b>	800 000
	<b>5 976 525 \$</b>	4 258 214 \$

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2010			2009
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Équipement informatique	<b>16 912 \$</b>	<b>10 645 \$</b>	<b>6 267 \$</b>	2 580 \$
Logiciel	<b>5 439</b>	<b>3 467</b>	<b>1 972</b>	-
Matériel de récupération	<b>240 000</b>	<b>157 200</b>	<b>82 800</b>	108 400
Mobilier de bureau	<b>46 583</b>	<b>30 784</b>	<b>15 799</b>	6 462
	<b>308 934 \$</b>	<b>202 096 \$</b>	<b>106 838 \$</b>	117 442 \$

5. CRÉDITEURS	2010	2009
Fournisseurs	<b>1 589 288 \$</b>	1 921 893 \$
Salaires, retenues à la source et contributions	<b>10 882</b>	5 620
Autres	<b>344 223</b>	272 174
	<b>1 944 393 \$</b>	2 199 687 \$

## 6. ACTIF NET RÉSERVÉ

Au cours des exercices antérieurs, le conseil d'administration de la société a affecté, à même l'actif net non affecté, une somme totale de 5 000 000 \$, qui a comme objectif de prémunir la société en cas de réclamations ou d'événements majeurs non prévus, de dissolution de programmes ou de changements non prévus dans les programmes ou mandats. La société ne peut utiliser ce montant grevé d'affectation d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

# Notes complémentaires

31 décembre 2010

## 7. ENGAGEMENTS

### Entente

La société a conclu une entente d'agrément avec RECYC-QUÉBEC jusqu'au 31 décembre 2010, laquelle est renouvelable. Le processus de renouvellement est en cours à la date des présents états financiers. En vertu de cette entente, la société doit percevoir de ses membres des redevances et doit notamment verser une contribution financière à Recyc-Québec.

### Services de gestion et d'administration

La société s'est engagée par contrat jusqu'en juin 2012 relativement à des services de gestion et d'administration.

### Loyer

La société s'est engagée par bail jusqu'en novembre 2014 pour la location d'un local.

### Contribution à des organismes environnementaux

Le conseil d'administration a décidé de supporter financièrement les activités de la « Caravane du développement durable » jusqu'en 2011.

### Examens de conformité

La société s'est engagée jusqu'en décembre 2013 avec une firme pour l'exécution des examens de conformité. Les paiements minimums exigibles en vertu de cet engagement ne peut être déterminé à ce jour.

### Paiements minimums

Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

	Services de gestion et d'administration	Loyer	Contribution à des organismes environnementaux
2011	176 064 \$	27 900	30 000
2012	88 032	27 900	-
2013	-	27 900	-
2014	-	25 575	-
	264 096 \$	109 275 \$	30 000 \$

## 8. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Dans le cours normal de ses activités, la société perçoit des redevances de ses membres et verse des subsides à des récupérateurs et valorisateurs. Les membres sont représentés par un conseil d'administration sur lequel siège certains membres ainsi qu'un récupérateur (sans droit de vote). Ces opérations sont mesurées à la valeur d'échange et sont soumises aux conditions commerciales habituelles de la société.

Les principales opérations conclues avec des membres du conseil d'administration de la société au cours de l'exercice sont les suivantes :

	2010	2009
<b>PRODUITS</b>		
Redevances	4 497 737 \$	3 310 597 \$
Adhésion et renouvellement	200 \$	200 \$
<b>CHARGES</b>		
Incitatifs à la récupération	589 178 \$	326 396 \$

Par ailleurs, les débiteurs comprennent une somme de 987 509 \$ (2009 - 597 069 \$) à recevoir d'entreprises dirigées par des membres de son conseil d'administration et les créditeurs comprennent une somme de 324 012 \$ (2009 - 233 662 \$) à payer à des entreprises et un organisme dirigés par des membres de son conseil d'administration.

## 9. VENTILATION DES CHARGES

Les montants de charges de salaires, charges sociales et services de gestion et d'administration et de frais légaux ont été ventilés comme suit :

	Salaires, charges sociales et services de gestion et d'administration		Frais légaux	
	2010	2009	2010	2009
Programme	163 296 \$	146 587 \$	7 215 \$	4 481 \$
Administration	254 906	244 902	28 860 \$	17 922
	418 202 \$	391 489 \$	36 075 \$	22 403 \$

# Notes complémentaires

31 décembre 2010

## 10. INSTRUMENTS FINANCIERS

### Risque de crédit

Dans le cours normal de ses activités, la société effectue un suivi sur une base mensuelle pour les membres qui n'ont pas produits de rapports et remis leur redevance.

La société ne court aucun risque important à l'égard d'un membre unique.

### Risque de marché

La société est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne des instruments financiers à taux d'intérêt fixes puisqu'ils assujettissent la société à un risque de juste valeur.

### Juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente

La juste valeur des dépôts à terme a été obtenue en actualisant ceux-ci à des taux variant entre 2,10 % et 3,35 %, taux qui représentent les taux dont la société pourrait actuellement obtenir pour des placements comportant des conditions et échéances semblables, déduit des intérêts courus, ces derniers étant présentés à l'actif à court terme.

## 11. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.



Société de gestion des huiles usagées  
1101, boul. Brassard, bureau 214, Chambly (Québec) J3L 5R4  
Téléphone : 450 447-9996 | Télécopieur : 450 447-9988  
**Appelez sans frais au : 1 877 98-SOGHU (1 877 987-6448)**  
Courriel : [soghu@soghu.ca](mailto:soghu@soghu.ca) | [www.soghu.com](http://www.soghu.com)

**PARCE QUE CHAQUE GOUTTE COMPTE !**